

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Non soutenu

N° CF568

AMENDEMENT

présenté par
M. Damien Girard, Mme Chatelain et Mme Catherine Hervieu

ARTICLE 49**ÉTAT B****Mission « Défense »**

null

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Environnement et prospective de la politique de défense	0	0
Préparation et emploi des forces	0	0
Soutien de la politique de la défense	0	5 000 000
Équipement des forces	5 000 000	0
TOTAUX	5 000 000	5 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le rapport d'information N°1564 « De la professionnalisation à l'hybridation, pour une transformation de notre défense » des députés Thomas Gassilloud et Damien Girard estiment que le retour d'expérience des conflits en Ukraine et au Haut-Karabakh démontre le besoin pour l'ensemble des personnels combattants de s'emparer de l'outil drone.

Il apparaît ainsi opportun de se familiariser avec le drone aérien FPV et ses modes d'action. Doter chaque élève officier et sous-officier des Armées à l'assemblage et la construction d'un drone personnel FPV dès sa formation initiale peut ainsi permettre d'assimiler son emploi comme ses limites en parallèle d'une systématisation des formes drones appuyée sur la récente École de drones de l'armée de terre.

Le présent amendement vise donc à porter cette réflexion des deux rapporteurs en ponctionnant 5 millions d'euros en AE et CP à l'action 4 « Politique immobilière » du programme 212 « Soutien de la politique de la défense » au bénéfice de l'action 7 « Commandement et maîtrise de l'information » du programme 146 « Équipement des forces ».

Les signataires appellent le Gouvernement à lever le gage et soulignent que le coût réel de cette mesure peut être financé par plusieurs propositions issues du rapport d'information (transformation de Sentinelle, fin du Service National Universel...) et un effort budgétaire modéré.